



codes
Vaucluse
Comité départemental
d'éducation pour la santé

PROJET ASSOCIATIF 2020 - 2024

PROMOUVOIR LA SANTÉ ET RENFORCER
LE POUVOIR D'AGIR EN VAUCLUSE

ADOPTÉ LE 19 JANVIER 2021

CoDES de Vaucluse
57, avenue Pierre Séward
84000 AVIGNON
Tél : 04 90 81 02 41
www.codes84.fr

SOMMAIRE

Le projet associatif

Le mot du Président page 3

Préambule page 4

1. Le projet associatif du CoDES 84 : pourquoi et comment ? page 5

1.1 Utilité d'un projet associatif page 5

1.2 Qui a participé à la rédaction du projet associatif du CoDES 84 ? page 5

1.3 Le contexte page 5

2. Le CoDES de Vaucluse, une association d'éducation et de promotion de la santé page 6

2.1 Nos valeurs et nos principes d'action : page 6

2.2 Notre identité page 6

2.3 Notre organisation page 8

2.4 Nos points forts et nos points à améliorer page 10

3. Objectifs et perspectives à atteindre durant 2020-2024 page 11

3.1 Objectifs page 11

3.2 Perspectives page 11

4. Les moyens que nous voulons nous donner page 13

4.1 En interne page 13

4.2 En externe page 14

5. Conclusion page 15

P R O J E T
ASSOCIATIF
2020 - 2024
PROMOUVOIR LA SANTÉ ET RENFORCER
LE POUVOIR D'AGIR EN VAUCLUSE

Le projet associatif est la colonne vertébrale de toute association.

Il définit le but, les objectifs, les moyens mis en place pour atteindre les valeurs de l'association. Outil de structuration, de développement et de dynamisation, il est à la fois un guide interne à l'association et un support de communication.

Pas de confusion avec les statuts : Le projet associatif est l'esprit de l'association, les statuts n'en sont que le mode d'emploi.

Le mot du Président

Il est au cœur des principes, des propos et de l'éthique du CoDES de Vaucluse, d'œuvrer contre les inégalités, les discriminations et à ce titre l'association apporte une grande importance à la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi ce texte hors le «point médian» (rendant la lecture difficile voire impossible à voix haute) utilisera toutes les autres préconisations de l'écriture inclusive :

- accorder tous les grades, fonctions, métiers et titres
- utiliser des termes non genrés, englobants ou épicènes
- préciser au risque de la lourdeur les deux genres lorsque d'autres solutions ne sont pas disponibles
- utiliser l'accord de proximité (au mépris de règles actuelles d'orthographe).

Bonne lecture et bien cordialement.

Docteur Claude Soutif, Président du CoDES de Vaucluse

La rédaction du projet associatif du CoDES de Vaucluse constitue la mise en forme de plusieurs temps de rencontres et de travail entre l'équipe salariée et les membres du Conseil d'administration étalés sur près de deux ans.

Un travail de réflexion a été entrepris, à la fois sur «les fondamentaux» du CoDES de Vaucluse, mais aussi sur les axes de travail à consolider ou à développer dans les prochaines années.

Le CoDES de Vaucluse, une association d'éducation et de promotion de la santé

Tout comme l'ensemble du réseau et de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES) dont il fait partie, le CoDES de Vaucluse s'appuie sur une vision large de l'éducation et de la promotion de la santé pour définir ses missions (Charte d'Ottawa et Chartes suivantes, voir chapitre 2 sur nos valeurs et missions).

L'éducation pour la santé est un processus long de réflexion, de découverte et d'apprentissage afin de conférer à des individus ou à des groupes le pouvoir de faire des choix et d'agir pour leur bien-être et leur santé.

La promotion de la santé est une pratique spécifique de la santé publique. Elle inclut la prévention, l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient.

La promotion de la santé confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé (renforcement des compétences) et d'améliorer celle-ci (actions intersectorielles influant sur la santé des individus et des groupes) :

- Elle agit sur les facteurs (ou déterminants) qui ont un impact sur la santé des personnes ainsi que sur celle de leurs proches : conditions sociales, environnementales et économiques.
- Elle combine des mesures ou interventions de différents niveaux: national, régional et local, dans les principaux lieux de vie.

Ces interventions de proximité créent les conditions du renforcement du «pouvoir d'agir» des individus et des groupes.

Un contexte général et local qui incite à définir le cœur de nos activités

La santé devient de plus en plus un enjeu pour les politiques publiques. Ce constat est évidemment renforcé par la pandémie de la Covid 19, qui ébranle l'organisation de toutes les nations et le quotidien de chaque citoyen et citoyenne.

Promouvoir collectivement et individuellement le bien-être est alors une priorité très largement partagée. Cela passe notamment par :

- Une action prioritaire sur les déterminants de la santé.
- Une attention toute particulière aux conditions économiques et environnementales de vie.
- La prise de conscience du besoin d'agir dans la durée, par des actions ambitieuses et concertées.
- Un continuum et une concertation entre les secteurs de la prévention et du soin.

1. Le projet associatif du CoDES 84 : pourquoi et comment ?

1.1 Utilité d'un projet associatif

En interne il permet de :

- Définir un « socle commun » (valeurs, orientations, activités) à l'ensemble de l'équipe salariée et des membres du Conseil d'administration de l'association : notre « ADN choisi ».
- Définir nos principes d'action fondamentaux en éducation et promotion de la santé.
- Définir nos orientations : les axes fondamentaux mais aussi le sens de nos missions.
- Définir les rôles spécifiques de l'équipe salariée et des membres du Conseil d'administration.
- Etablir une « feuille de route » pour l'activité des prochaines années.
- Fédérer équipe salariée, membres du Conseil d'administration et partenaires autour d'un projet commun.

En externe il permet de :

- Donner une vision cohérente du CoDES, de ses valeurs, de ses compétences, de son expertise, de la diversité de ses activités.
- Communiquer sur nos missions, nos orientations stratégiques et sur la structuration de nos activités.
- Préciser la place que le CoDES de Vaucluse peut occuper dans l'organisation sociale vauclusienne.

Par ce projet, le CoDES réaffirme aussi ses valeurs et son engagement associatifs, au service du bien commun et de l'action publique.

1.2 Qui a participé à la rédaction du projet associatif du CoDES 84 ?

- L'ensemble de l'équipe salariée (chargées de projet, documentaliste, direction, chargées d'accueil, d'administration et de communication) et une partie du Conseil d'administration, lors de séances de travail communes. Des compétences en nutrition, psychologie, sociologie, santé publique, promotion de la santé, soins, santé au travail, petite enfance, environnement, éducation thérapeutique du patient, information et communication, développement des compétences psycho-sociales ont ainsi pu être réunies.

1.3 Le contexte

- L'activité du CoDES s'inscrit dans une politique nationale, un contexte régional et local, une histoire de la santé publique, des évolutions scientifiques, pédagogiques, législatives que le projet peut et permet d'intégrer. Le CoDES est en particulier engagé dans le réseau régional d'éducation pour la santé (CRES, CoDES et CODEPS de Paca, rassemblés en Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé –IREPS- sous la forme d'une Charte d'engagement réciproque) pour développer des actions et des services régionalement concertés. Le CoDES de Vaucluse est également membre de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES) et contribue au projet fédératif national (cf. annexes).
- La convention pluri annuelle d'objectifs 2017-2020 signée avec l'ARS et le soutien renouvelé du Conseil départemental de Vaucluse permettent d'envisager une activité plus pérenne, de définir des perspectives plus stratégiques.
- L'enquête réalisée sur les représentations et les attentes des publics du CoDES, à également fourni des axes de travail et de développement.

2. Le CoDES de Vaucluse, une association d'éducation et de promotion de la santé

2.1 Nos valeurs et nos principes d'action :



- Ils s'appuient sur un socle identitaire commun au réseau d'éducation pour la santé :
 - La définition globale et positive de la santé par l'Organisation Mondiale de la Santé : «La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité». Préambule à la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé, New York, le 22 juillet 1946.
 - La Charte d'Ottawa (voir aussi les chartes et déclarations suivantes : <http://promosante.org/promotion-de-la-sante-en-bref/chartes-et-declarations/>) et ses 5 axes d'intervention :
 1. Élaborer des politiques pour la santé.
 2. Créer des environnements favorables.
 3. Renforcer l'action communautaire.
 4. Développer les aptitudes individuelles.
 5. Réorienter des services de santé.
 - Le projet fédératif national et la charte de la FNES (voir annexe).

• Nos valeurs et nos principes d'action

VALEURS

«PRINCIPES MORAUX ET GÉNÉRAUX PARTAGÉS AUXQUELS ON SE RÉFÈRE, QUE L'ON CONSIDÈRE COMME UN IDÉAL À ATTEINDRE ET COMME QUELQUE CHOSE À DÉFENDRE»

Respect, Bienveillance

Egalité, Équité, Justice

Fraternité, Sororité, Solidarité

Neutralité, Laïcité

Confiance

Liberté, Autodétermination, Autonomisation

Engagement, Investissement

Postures et principes d'action

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE NOS MISSIONS DANS LE RESPECT DES VALEURS QUI NOUS ANIMENT

Ne pas nuire, ne pas dévaloriser, ne pas juger, ne pas culpabiliser

Renforcer le pouvoir d'agir, individuel et collectif

Promouvoir la santé dans toutes ses dimensions, plurielles et subjectives, prendre en compte tous ses déterminants et agir en conséquence

Encourager, valoriser les connaissances, les compétences, les savoir-faire existants

Réfléchir au sens profond des actions

Garantir l'égalité d'attention entre les âges, les sexes, les origines, les cultures, les milieu sociaux

Prendre en compte les inégalités sociales de santé

Partager, échanger, transmettre les savoirs, savoir-faire

Ecouter et interagir avec tolérance et bienveillance

Etre attentif, s'adapter et prendre en compte les besoins de chacun.e.

Favoriser l'accueil, la convivialité, la cohésion au sein des activités du CoDES 84

Travailler avec honnêteté, intégrité et humilité

2.2 Notre identité

● Une association à but non lucratif

- Une structure qui a fortement évolué depuis sa création en 1977 (renforcement de l'équipe salariée, professionnalisation des interventions, orientations stratégiques des activités...).
- Une équipe salariés en augmentation depuis 2016, suite au développement des activités et du soutien des institutions et d'un niveau de formation et de compétences accru.
- Des membres du Conseil d'administration très actifs et issus d'associations ou de structures de la santé, du social, de l'éducation... Ils constituent une force de proposition et d'expérience, permettant de jouer un rôle de conseil et d'orientation, avec un recul utile par rapport à l'activité quotidienne développée par l'équipe salariée..

● Une association inscrite dans un réseau départemental, régional et national

- **Départemental** : Le CoDES est fortement ancré dans les réalités sociales, culturelles, sanitaires du Vaucluse et inscrit dans une grande diversité de partenariats : associatifs, professionnels, institutionnels...
- **Régional** : Réseau CoDES, CoDEPS, CRES PACA constitué en IREPS. Un positionnement original et une proximité équilibrée entre :
 - Interventions directes auprès de publics.
 - Accompagnement des acteurs relais de prévention.
 - Un relai des politiques publiques.

■ **National** : membre de la FNES, Fédération Nationale d'Éducation et promotion de la Santé, avec un renforcement des liens par la position d'administrateur.ice.s de la FNES de notre Directeur et la coopération entre les IREPS.

● **Une association s'appuyant sur une approche généraliste et positive de la santé, par :**

- La professionnalisation et l'expertise de l'équipe salariée.
- Des actions d'appui aux acteurs et aux actrices de promotion de la santé et des interventions directes auprès des publics.
- Des compétences en méthodologie de projet.
- Des démarches éducatives fondées sur :
 - Le développement des potentialités, des ressources et des compétences des publics (renforcement du pouvoir d'agir).
 - Une pédagogie positive.
- Une prise en compte des déterminants de santé.

2.3 Notre organisation

2.3.1 Nos missions

Le CoDES s'est donné 9 missions, dépendantes des moyens dont il dispose :

- Proposer des formations initiales et continues dans le domaine de l'éducation pour la santé.
- Fournir un conseil en méthodologie de projet de promotion de la santé.
- Contribuer à la concertation entre les acteurs.
- Communiquer sur les initiatives de prévention et d'éducation pour la santé.
 - Développer des programmes prioritaires au niveau départemental.
 - Participer localement aux campagnes et priorités nationales et régionales.
 - Accueillir et documenter le public (affiches, brochures, outils, vidéos orientations).
 - Développer l'expertise, l'enseignement et la recherche en éducation pour la santé.
 - Participer à la définition des politiques publiques avec les acteurs institutionnels.

2.3.2 Notre structuration fonctionnelle

Le CoDES de Vaucluse est organisé en **4 pôles d'activités** :

1. Pôle conseil et appui aux professionnels

- Ingénierie de projet.
- Ingénierie de formation.
- Conception et animation de formations initiales et continues.
- Conseil et accompagnement méthodologique.
- Centre de ressources documentaires.
- Concertation, mise en réseau.
- Information, communication.
- Participation à des instances départementales, régionales, nationales de santé publique.



2. Pôle programmes d'intervention

- Programmes nutrition.
- Programmes addictions.
- Programmes vie affective et sexuelle.
- Programmes santé mentale.
- Programmes transversaux d'éducation pour la santé.
- Programmes santé environnement.
- Programmes de soutien à la fonction parentale.
- Programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP).
- Programmes de développement des compétences psychosociales (CPS).

3. Pôle recherche et développement

Etre force de proposition pour de nouvelles approches, de nouveaux programmes, de nouvelles questions à aborder dans notre champ de la promotion de la santé :

- Compétences psychosociales (CPS) : Développer l'expertise sur les CPS en interne, proposer des formations et systématiser le recours au développement des compétences personnelles et relationnelles.
 - Littératie, numératie : Développer ces nouvelles approches et les outils développés.
 - Données probantes : Développer les compétences en interne et systématiser l'utilisation des données probantes dans nos activités et programmes.
 - Ecoute expérientielle : Développer les compétences en interne et l'usage de l'écoute active expérientielle dans nos activités et programmes.
 - Communication non violente : se former et former à la communication non violente.
 - Photolangage® : développer les compétences autour de cette technique (animation et création de nouveaux dossiers).
 - Méditation de pleine conscience : Développer les compétences en interne, proposer des formations et développer le recours à la méditation de pleine conscience dans nos activités.
 - Evaluation d'impact sur la santé (EIS) et Urbanisme favorable à la santé (UFS) : développer ces approches en Vaucluse.
 - Plaidoyer : Initier une réflexion et un travail plus régulier de plaidoyer auprès des institutions, des professionnels, des élus, des populations ...
- Cf. les réflexions initiées à partir des observations des chargées de projet sur l'état de santé des enfants en Vaucluse, le travail avec les élus déjà effectué (voir colloque) ...
- Collaboration avec la Chaire UNESCO en Promotion de la santé (Professeur Didier Jourdan).





4. Pôle pilotage, administration et fonctions supports

- Management de l'équipe, pilotage des activités.
- Liens avec les institutions, participation aux politiques publiques.
- Organisation et gestion administrative de l'association.
- Comptabilité, budgets, gestion financière.
- Gestion des ressources humaines.
- Démarche qualité, évaluation ...

2.4 Nos points forts et nos points à améliorer

2.4.1 Points forts :

- Compétence et professionnalisme de l'équipe salariée et des membres du Conseil d'administration.
- Expertise reconnue dans plusieurs domaines (ingénierie de projet, nutrition, addictions, compétences psycho sociales ...).
- Confiance et reconnaissance des partenaires et des financeurs.
- Capacités de renouvellement, d'innovation.
- Capacités à assurer une activité et des services décentralisés d'Avignon.
- Autonomie départementale (fonctionnement spécifique de l'IREPS PACA) qui amène souplesse, créativité et force de proposition dans une prise en compte forte des réalités territoriales, tout en s'inscrivant dans une logique régionale et nationale.

2.4.2 Points de vigilance :

- Charges de travail conséquentes.
- Temps à dégager pour travailler sur de nouvelles thématiques, pour un partage d'expériences et une meilleure cohésion d'équipe.
- Incertitude économique avec une dépendance forte vis-à-vis d'un nombre limité de financeurs.
- Implication des bénévoles / dans le fonctionnement et les activités.
- Importance de s'appuyer davantage sur les ressources des membres du Conseil d'administration
- Décentralisation du pôle ressource documentaire d'Avignon à poursuivre.
- Besoin de renouveler la communication numérique du CoDES.
- Intérêt de développer les échanges avec les chargées et chargés de projets de Paca et d'autres régions.

3. Objectifs et perspectives à atteindre durant 2020-2024

3.1 Objectifs

1. Mettre en place une organisation interne favorisant la lisibilité des actions et la valorisation des compétences.
2. Entretenir la vision transversale entre toutes les activités et entre les différents pôles.

En particulier par le renforcement et la structuration des 4 pôles d'activité (voir 2.3.2) :

- Pôle conseil et appui aux professionnels.
- Pôle opérationnel.
- Pôle recherche et développement.
- Pôle pilotage, administration, gestion.

3.2 Perspectives

a. Repenser l'activité documentaire :

L'accélération des rythmes de travail et la numérisation des métiers de l'information font évoluer depuis plusieurs années la demande documentaire au CoDES de Vaucluse, comme dans les autres structures de prévention et de promotion de la santé. La crise sanitaire de la Covid 19 a accéléré tout à la fois l'évolution des besoins en information, communication et la transformation du métier de documentaliste dans le réseau des CoDES/ CRES/IREPS.

Il convient d'en tenir compte :

- En proposant de nouveaux services documentaires.
- En mettant en place des relais décentralisés d'Avignon.
- En anticipant et prenant en compte l'évolution du métier de documentaliste à court terme (adaptation des compétences, formations, réflexion régionale et nationale sur le métier...).

b. Renforcer et valoriser davantage les compétences fortes du CoDES

Les compétences transversales du CoDES constituent son socle fondateur et son savoir-faire. Il conviendra sans doute de les mettre davantage en valeur :

- La méthodologie de projet.
- L'ingénierie de formation.
- Les compétences en nutrition, sur les CPS, ...
- Il conviendrait aussi de renouveler les approches, les propositions de services et les modalités proposées (visio-conférences, adaptabilité et réactivité en situation de crise ...).



c. Renforcer les compétences en santé environnement

La première étape d'une embauche pour asseoir cette préoccupation et ancrer des compétences de façon pérenne au sein de l'association a été franchie. Il reste à développer et structurer cet axe encore nouveau en promotion de la santé :

- En développant des axes de travail et une expertise.
- En investiguant l'actualité scientifique de ce domaine.
- En se préoccupant des questions éthiques et pédagogiques de nos approches, afin d'éviter la tendance très anxiogène des approches sur cette thématique.

d. Renforcer en interne la qualité de vie au travail

La qualité du travail d'une structure passe aussi – et sans doute d'abord - par la qualité de vie au travail de son équipe salariée. Elle repose sur des conditions collectives favorables que doit assurer l'association (confort et aménagement des locaux, rythmes, moments de dialogue, prise en compte et valorisation de chacun et de chacune), mais aussi par des préoccupations et des attitudes individuelles (bienveillance, écoute, attention...).

Il conviendra donc de :

- Porter une attention continue aux besoins de l'équipe, prévoir des moments et des temps qui permettent de les exprimer.
- Prévenir les risques professionnels.
- Actualiser régulièrement le document unique.
- Favoriser de façon constante et par des moments collectifs, l'écoute et la bienveillance...

e. Repenser les modalités de communication

Le CoDES de Vaucluse et la promotion de la santé en général sont au carrefour de très nombreux acteurs, structures, champs professionnels. La notoriété et la reconnaissance du CoDES de Vaucluse se sont aussi développées depuis 15 ans grâce à une préoccupation de communication constante et à des outils modernes (Lettres d'information, site Internet, listes de diffusion...). Une politique d'actualisation de ces outils de communication est à entreprendre durant ces prochaines années, en développant en particulier :

- La réalisation et l'usage des vidéos.
- L'appui sur les réseaux sociaux ou d'autres canaux de communication modernes.
- En structurant la fonction et les compétences de «community management».



4. Les moyens que nous voulons nous donner

4.1 En interne

a. Politique de formation continue

A l'issue des entretiens annuels, chaque année un plan de formation collectif sera élaboré et présenté en Conseil d'administration.

Il prendra en compte :

- Les besoins collectifs et les compétences à développer (CPS, écoute expérientielle, méditation pleine conscience, données probantes...).
- Les besoins et propositions individuels.
- Un socle commun de connaissances et compétences à acquérir (méthodologie de projet, techniques d'animation, concepts en promotion de la santé...).

La question de la validation des acquis de l'expérience (VAE), en ingénierie de formation notamment sera également examinée. Les compétences du CoDES sont réelles et reconnues en ce domaine. Pourtant, personne au sein de l'équipe ne bénéficie de diplôme spécifique dans le domaine de la formation (formation par l'expérience et la rencontre de différents formateurs).

b. Organisation interne du travail

Depuis plusieurs années, des modalités ont été mises en œuvre pour favoriser la cohésion d'équipe dans un climat positif. Elles seront à poursuivre et à développer, en particulier :

- Poursuivre les réunions d'équipe bi-mensuelles.
- Favoriser des temps de travail, de formation ou de réflexion collectifs et le sentiment d'appartenance.
- Privilégier les conduites de projet en binôme.
- Encourager les relations entre équipe salariée et membres du Conseil d'administration.
- Proposer des temps d'entretiens individuels réguliers avec la Direction.

c. Pilotage, administration et fonctions supports

Avec le développement des activités et de l'équipe du CoDES, un pôle d'activité « pilotage, administration et fonctions supports » est à structurer, afin d'optimiser :

- Le management d'équipe.
- L'identification des compétences.
- Le pilotage des projets.
- La formalisation des documents et procédures.
- La politique de recrutement et de développement des compétences.



4.2 En externe

a. Développer les relations avec les institutions

Prévoir des temps de rencontres plus systématiques avec l'Education nationale, le Conseil départemental, l'ARS, la Préfecture ... Prospecter des partenaires nouveaux.

b. Prospecter et expérimenter un second relais documentaire dans le département (Nord Vaucluse notamment).

c. Communiquer, publier, valoriser davantage l'activité.

Valoriser le rôle d'expertise du CoDES par la publication.

d. Développer les liens avec la recherche, l'université.

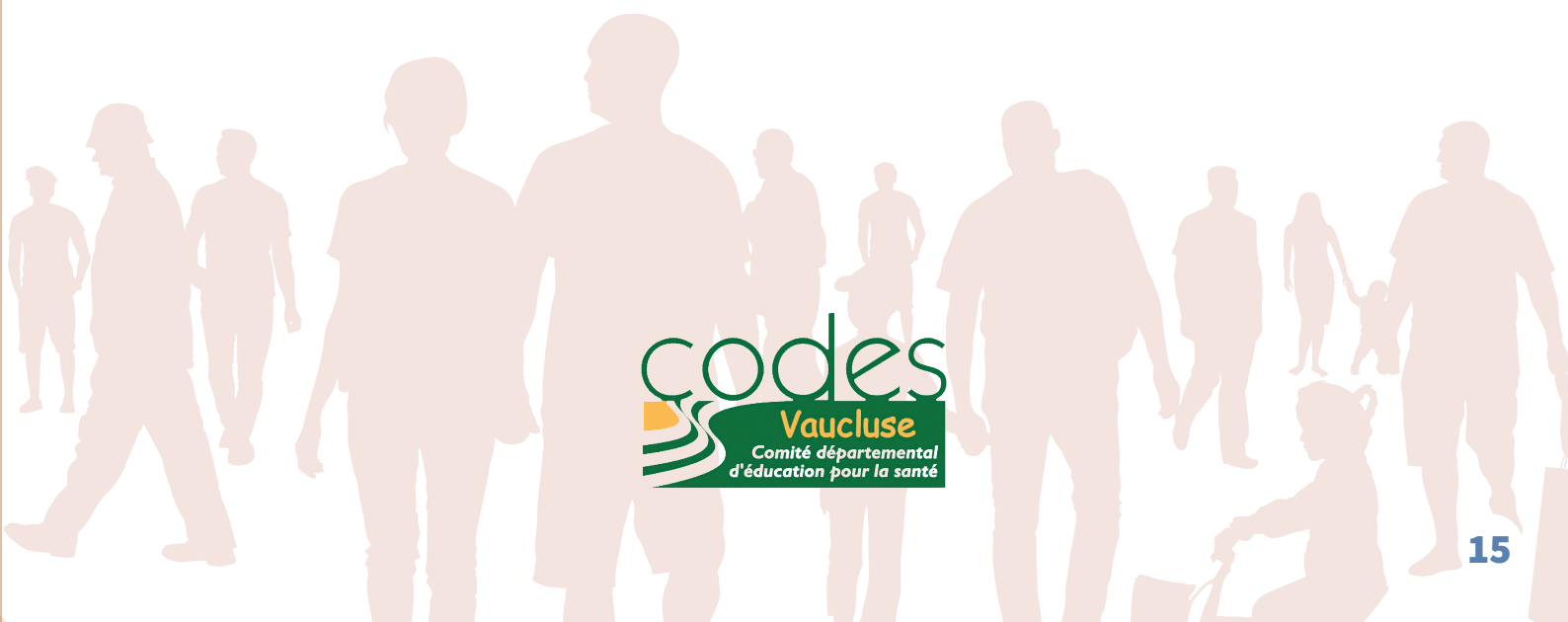
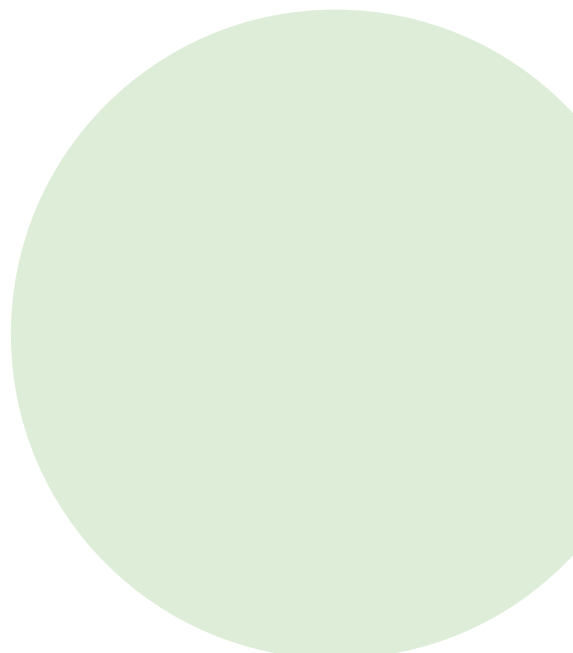


5. Conclusion

Elaboré pour orienter notre action, pour donner des lignes de force, ce projet associatif est aussi amené à être revu, à évoluer, afin de correspondre aux enjeux les plus actuels de l'association et aux moyens qui lui sont alloués.

Document de structuration interne du CoDES de Vaucluse, ce projet associatif est aussi un support de communication avec nos partenaires, nos adhérents et nos financeurs.

N'hésitez donc pas à nous interpeler si vous le souhaitez : accueil@codes84.fr





P R O J E T ASSOCIATIF 2020 - 2024

PROMOUVOIR LA SANTÉ ET RENFORCER
LE POUVOIR D'AGIR EN VAUCLUSE

ADOPTÉ LE 19 JANVIER 2021



CoDES de Vaucluse

57, avenue Pierre Séward - 84000 AVIGNON

Tél : 04 90 81 02 41

www.codes84.fr